

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 2 (1864)  
**Heft:** 36

**Artikel:** [Lettre d'un montagnard]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-177268>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

simple en apparence, ce séjour devient l'envie du monde civilisé.

» Les baigneurs qui arrivent à Evian sont agréablement surpris des embellissements de notre ville et de la véritable transformation qu'elle a subi. Il reste certainement encore bien des choses à désirer, mais avec le temps nous les verrons toutes s'accomplir. Le quai est en voie de construction, nous aurons le gaz quelque jour et si les grandes idées de la Société chablaisienne se réalisent, notre ville sera dotée d'un Casino et d'une salle de spectacle. »

Toute cette prose impériale, que nous aurions aussi voulu couper par des alinéas pour la rendre plus concise, nous touche fort peu. Parmi les nombreux embellissements qu'elle promet à la ville d'Evian, un seul peut avoir quelque intérêt pour les Lausannois, le théâtre. Nous serions charmés d'en avoir un à proximité.

A propos d'embellissements, nous apprenons avec plaisir qu'on va s'occuper de la restauration de la cathédrale de Lausanne, dont les nombreuses sculptures extérieures seraient depuis longtemps tombées de vétusté et d'abandon, si elles n'étaient soutenues par le mastic des nids d'hirondelles dont le nombre augmente chaque année. Cependant, comme cette restauration nécessitera de grands échafaudages, en donnant un coup d'œil sur celui de l'église de St.-Laurent, nous craignons beaucoup le déboisement de nos forêts.

Nous avons entendu beaucoup de personnes exprimer des inquiétudes sur l'insuffisance des moyens de transport de Lausanne à Orbe, à l'occasion du tir cantonal qui approche et où il y aura, comme tout le fait présumer, une énorme affluence de monde. Ce qui préoccupe surtout beaucoup de personnes, c'est l'ennui de faire à pied, par une chaleur tropicale, la route de Chavornay à Orbe.

Mais il ne faut pas s'effrayer trop tôt; on nous assure qu'un certain nombre de déserteurs de l'armée du sud (Amérique), qui étaient venus chercher l'hospitalité dans cette contrée, sont occupés depuis plusieurs semaines à creuser un embranchement du canal d'Entremont, par lequel on débarquera à Orbe au moyen d'un service de radeaux; seulement, l'entreprise ne se chargera pas des malles. — Avis aux voyageurs.

L. M.

#### Un mystère.

Par un beau jour d'été, les ouvriers de l'édilité lausannoise dépavaient la place St-Laurent et enfonçaient dans le sol d'immenses poutres destinées à soutenir un échafaudage d'une hauteur et d'une solidité incomparables. Une foule de curieux, bouche béante et le nez au vent assistaient à cette opération singulière. Puis tout retomba dans le silence; des jours, des semaines

se passèrent; plus d'ouvriers; un vieux balai planté triomphalement sur son sommet attestait la présence de l'homme dans ces régions élevées.

Et les rumeurs les plus diverses commencèrent à se répandre parmi les habitants de ce quartier fameux.

La cloche est fêlée, disaient les uns; quelque philanthrope l'a généreusement remplacée, et cet appareil servira à conduire la nouvelle fille de l'air dans sa future demeure.

Mais à trois heures, l'ancienne fille de l'air sonna pendant quinze minutes de manière à rendre sourds tous les voisins.

Le temple est trop petit, disaient les autres; et l'on veut établir à l'extérieur des places pour les fidèles. Et cependant à l'heure du service, personne ne monta sur l'échafaudage.

Est-ce une tribune d'où les magistrats lausannois harangueront leurs administrés? Mais plusieurs d'entre eux, vu leur grand âge, auraient le vertige; une pareille hauteur troublerait leurs idées et leur couperait la parole.

Est-ce que peut-être, à l'exemple de Sémiramis, l'édilité lausannoise nous gratifierait d'arbres et de verdure; entreprendrait-elle quelqu'une de ces plantations qui lui ont si bien réussi?

Est-ce une galanterie aux électeurs, un joli portique dans lequel, à l'abri des influences extérieures, ils discuteraient les mérites de leurs candidats?

Fort intrigué, ne sachant quelle opinion adopter, j'interrogeai l'un des initiés. Ce qu'il me dit est fort extraordinaire; aussi je ne le donne à mes lecteurs que sous toute réserve.

Cette estrade subsistera encore six ou huit mois. Un matin, la *commission d'inspection des grès* s'y transportera; elle tâtera, elle examinera chaque pierre, puis fera un rapport détaillé. Alors seulement commenceront les réparations, et le temple de St-Laurent aura une blanche façade.

Il est des mécontents partout; j'en connais qui blâment l'économie de l'instruction publique, qui se plaignent de l'impôt communal. Je ne suis pas de leur avis; pour ma part, je trouve que ces questions, d'un ordre inférieur, doivent céder le pas à celle-ci beaucoup plus importante: *les grès de l'église St.-Laurent*.

B.

Des montagnes de Bex, 26 juillet 1861.

Monsieur le rédacteur,

Je lis toujours avec plaisir le *Conteur Vaudois*, qui vient m'apporter chaque dimanche quelque distraction après les occupations plus ou moins pénibles de la semaine; voudriez-vous me permettre, en qualité d'ami de votre journal, de vous soumettre quelques observations relatives à votre *premier Lausanne* du 23 courant. En faisant l'historique des abbayes militaires de notre canton, vous faites remonter l'origine de ces

institutions à.... 1845. Mais, Monsieur ! je ne sors pas bien souvent de nos montagnes, et cependant j'ai eu le plaisir de me trouver à Lausanne le jour de la fête de l'abbaye des grenadiers, et, si ma mémoire ne me trompe, j'ai vu sur le drapeau de la société la date de... 1816. Je me suis laissé dire aussi que votre société militaire a été fondée en 1844. Je voudrais bien connaître plus complètement l'histoire de mon pays, pour savoir l'origine et le but primitif d'un grand nombre de nos abbayes ; veuillez prier votre aimable collaborateur, l'auteur des *Ephémérides vaudoises*, de bien vouloir faire quelques recherches à ce sujet, et, en attendant, veuillez vous informer auprès de vos voisins de Pully si l'abbaye dont la fête se célèbre le jour de l'Ascension n'a pas deux à trois siècles d'existence. Vous aurez aussi à Lutry un charmant poète qui vous dirait sans doute s'il est vrai que Lavaux compte des sociétés fondées dans le courant du siècle dernier. Le sujet vaut vraiment la peine d'être étudié, et le résultat de ces recherches fournirait sans doute une intéressante page à notre histoire nationale. On pourrait joindre à cette étude celle de l'utilité que présentent aujourd'hui les sociétés telles que les abbayes ; je crois que l'on arriverait à ce résultat que le développement du tir ne trouve pas là un aliment bien sérieux.

Et, puisque j'aborde cette question du tir aux armes de guerre, qui tend à se répandre dans notre pays, permettez-moi d'attirer votre attention sur ce qui existe dans notre contrée depuis fort longtemps. Avez-vous jamais remarqué, devant quelques maisons, à Bex et dans tous les villages ou hameaux environnants, des mannequins en bois, plus ou moins artistement peints, représentant l'un un carabinier vaudois, un autre un chasseur tyrolien, un autre, un hussard français ? Savez-vous ce qu'ils signifient ? Je vais vous le dire. Dans chaque localité, il existe une société de tir qui, chaque dimanche après-midi, réunit ses membres pour s'exercer au maniement de la carabine. La présence de chacun est obligatoire, sous peine d'amende. Le produit du tir est immédiatement réparti, chaque fois, aux plus habiles, à l'exception d'une retenue de 40 à 45 pour % qui est destinée aux frais d'administration d'abord, puis à acheter des prix pour le grand tirage qui se fait au nouvel an. Pour ce jour-là, la cible est remplacée par un mannequin, et c'est le roi de la fête, celui qui a obtenu le premier prix, qui devient propriétaire du mannequin et l'applique contre la façade de sa maison comme un témoignage de son adresse ou... de son bonheur. Vous avez quelque chose d'analogique à Lausanne, dans la société des carabiniers. Mais les sociétés de notre contrée ont cela de particulier qu'elles réunissent la plus grande partie des hommes de la localité.

Vous voudrez bien, Monsieur, excuser la liberté que j'ai prise de vous adresser ces quelques lignes,

trop longues peut-être pour beaucoup de vos lecteurs et surtout de vos lectrices, et me croire, etc.

*Un montagnard.*

*Note de la rédaction.* — Nos lecteurs ont déjà fait justice de l'erreur signalée par notre aimable correspondant de Bex. En effet, la plus grande partie des abbayes du canton de Vaud remontent à une fondation antérieure à 1845. La Société des grenadiers de Lausanne date de 1816 ; celle de la Jeune société militaire fut fondée en 1844, à la suite d'un refus de la société des grenadiers d'organiser un prix de jeunesse lors de la célébration de la fête, en 1843. Aussi, nous croyons l'abbaye de Pully, que nous nous souvenons d'avoir vu célébrer à une époque où l'on nous traînait encore en petit char, d'une fondation plus ancienne que 1843, puisqu'à cette époque, l'un de nous suivit la colonne qui alla saluer à Cully la mémoire de Davel. Nous nous attendions bien à une rectification, et c'est pour rester fidèle à la devise : *Le mouvement, c'est la vie*, que nous avons inséré notre *premier Lausanne*, avec ses erreurs de dates, persuadé d'avance que nous provoquerions ainsi quelques explications. C'est ainsi que notre but est atteint ; provoquer la discussion, instruire et amuser.

#### Histoire des musiques ambulantes dans le canton de Vaud.

Dans le laps de temps compris entre 1814 et 1864, la musique, chez nous, a présenté un tableau aussi varié que pittoresque. Il y en avait un peu partout. Et d'abord dans les rues. Les rois de tous, c'étaient les mineurs avec leurs casquettes d'uniforme, et leur tablier de cuir placé de manière à s'asseoir dessus. C'étaient nos oiseaux de passage. On savait vaguement que ces gens passent leur vie dans d'immenses souterrains, occupés qu'ils sont aux travaux des mines. Leur discipline sévère, leur musique si grave et si harmonieuse, l'idée qu'on leur donne chaque année un congé pour aller gagner quelques sous par le monde, leur prêtait quelque chose de fantastique ; on leur donnait avec plaisir.

Ils avaient pour collègues les petits Savoyards avec leur vielle, leur marmotte, et souvent un petit frère ou une petite sœur. Ces enfants jouaient, chantaient, dansaient d'une manière étrange. On savait que dans les monts sourcilleux de la Savoie, ils avaient laissé une mère, à qui ils apporteraient, à la fin de l'automne, le produit de leurs chants ; on leur donnait aussi avec plaisir.

Arrivaient ensuite les Bohémiens à la peau basanée, aux cheveux noirs et plats, à l'œil ardent ; leurs femmes en jupe courte, munies d'un tambour de basque, dansaient, chantaient en accompagnant les orgues de Barbarie.

Là, c'étaient d'autres orgues de Barbarie avec des figurines mouvantes, représentant des messieurs, des dames, des officiers, des princes tournant, dansant, et tirant le chapeau au public avec une grande révérence.

Puis venaient les *pifferari* italiens avec leurs cornemuses, un chameau et des singes.